

Autodrome RADICAL Meeting

Un nouveau rendez-vous dans le temple de la vitesse

Dimanche 4 septembre 2011

l'Autodrome de Linas-Montlhéry ouvre ses portes aux modèles de petites séries de toutes époques, trois ou quatre roues.

Une rencontre conviviale consacrée aux collectionneurs de véhicules ingénieux et originaux.

Une journée des pionniers de l'automobile réunis autour d'une même passion pour des véhicules exclusifs.

Morgan, Catheram, BNC, Sandford, Super 7, Darmont, Ruby, Salmson Westfield, KTM Cars, Donkervoort, BSA, Renault Spider.....et bien d'autres encore !

Programme prévisionnel de la journée:

Accueil café à partir de 8h00

Piste ouverte à partir de 9h00

Parade générale à 16h30

Roulages à allure modérée par plateaux

Panier pique-nique sur précommande uniquement

Partenaire



Partenaire



Partenaire



Un événement organisé par l'UTAC

Sécurité assurée par une unité mobile de premiers secours et commissaires de pistes.

Pour tout renseignement : autodrome91@utac.com

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION – AUTODROME RADICAL MEETING **ENTRY FORM**

Nom : Prénom :

Adresse

N°: Voie :

Code Postal : Ville :

Pays :

Email :

Téléphone :

Plateau 1 Statique Cyclecars Anciens

Marque : Modèle :

☐ 20 euros TTC

Année :

Forfait un véhicule avec deux personnes comprenant parc d'exposition, Café d'accueil et participation à la parade finale

anciennes

Plateau 2 Dynamique Cyclecars Anciens

Marque : Modèle :

☐ 50 euros TTC

Année :

Forfait un véhicule avec 2 personnes comprenant Café d'accueil, 4 roulages (sessions homogènes) et participation à la parade finale

Plateau 3 Dynamique fabrications Modernes

Marque : Modèle :

☐ 80 euros TTC

Année :

Forfait un véhicule avec 2 personnes comprenant Café d'accueil, 4 roulages (sessions homogènes) et participation à la parade finale

modernes

PARC Vintage

Venez avec votre voiture de collection (pré78)

Forfait un véhicule avec tous ses occupants, parc dédié au cœur de l'anneau, café d'accueil, participation à parade finale,

Marque : Modèle :

☐ 30 euros TTC

Année :

*Visiteurs en
anciennes*

PARC VISITEURS

Parking dédié aux spectateurs – Forfait un véhicule avec tous ses occupants, café d'accueil pour tous

☐ 30 euros TTC

*Visiteurs en
modernes*

ESPACE CLUB

Espace affecté à un club au cœur de l'anneau. Permet l'accueil de vos adhérents inscrits obligatoirement aux plateaux 1 – 2 – ou 3
Affectation sur simple demande écrite .

Nom du Club :

Nom du responsable :

Courriel :

@

☐ offert

clubs

OPTIONS :

- **Accompagnants supplémentaires**(toutes catégories)

.....X 10 euros TTC =

Comprenant accueil café

- **Pique-nique pour une personne**

.....X 18 euros TTC =

Comprenant : (équivalent suivant saison)

Cake tomate fêta, Sandwich bœuf, Chips, Brownies, ,pomme et banane, Eau minérale 50 cl. **TOTAL général:**

Possibilité mise à disposition de stand marchand sur demande : autodrome91@utac.com

Merci de joindre un chèque correspondant à votre demande à l'ordre de l'UTAC

Adresse postale :

Autodrome de Linas-Montlhéry -Département Communication et Evènements
BP 20212

91311 Montlhéry Cedex France

courriel : autodrome91@utac.com

REGLEMENT et CONDITIONS GENERALES

Engagement véhicule :

Seules les demandes de préinscription dûment documentées et comprenant la totalité des documents seront prises en compte.

L'organisateur se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire toute demande d'inscription contraire à l'esprit et au contenu défini par ses soins. **Aucune inscription ne pourra se faire sur place.**

Eligibilité : L'évènement s'adresse aux véhicules historiques ou contemporains, tricycles cars, fabrications artisanales.....**sur présentation de dossier.**

PORT du CASQUE OBLIGATOIRE – un seul passager par véhicule
pas de passager en dessous de 16 ans

Droit d'engagement :

Voir bulletin joint

Annulation:

Aucun remboursement ne sera effectué après l'envoi de l'accusé réception.

Formalités et conditions de participation:

Pour participer à l'évènement, chaque demandeur devra:

Préinscrire un véhicule et obtenir une réponse positive de l'organisateur.

Mettre le véhicule inscrit en conformité avec la réglementation routière en vigueur à la date de cette opération.

S'assurer du bon état de fonctionnement et de l'équipement du véhicule inscrit.

Etre en possession de tous les documents administratifs obligatoires du véhicule inscrit (carte grise, assurance...)

Vérifier que la police d'assurance couvre ce type d'activité.

Le Port d'un casque récent NF est obligatoire. Un seul passager par véhicule en piste.

Nuisance sonore : 95 dba en crête – accès piste refusé au-delà de cette limite

Sur le site:

Tout roulage sur circuit impose le strict respect du règlement intérieur du circuit.

Toute dégradation de l'infrastructure est à la charge du participant.

L'organisateur se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler le respect de toutes ces conditions à tout moment.

L'envoi de la demande de participation emporte acceptation irrévocable et sans réserve de toutes ces conditions.

Accompagnants: Chaque accompagnant devra obligatoirement être inscrit.

Accès au public: L'accès au public non inscrit est totalement interdit.

Animaux: L'accès aux animaux est strictement interdit sur le site.

Carburant : Veiller à faire le plein de votre véhicule, remplissage possible à l'heure du déjeuner.

Pique-nique : Interdit hors périmètre et conditions définies par organisateur

Signature précédée de la mention » lu et approuvé »

date :

ENGAGEMENT PERSONNEL

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

dégage l'UTAC, organisateur de l'Autodrome Radical Meeting le dimanche 4 septembre 2011, de toute responsabilité et renonce en cas de sinistre, de quelque nature que ce soit, à tous recours que je serais en droit d'exercer contre l'UTAC ou ses assureurs.

Je m'engage à souscrire, à mes frais, une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, couvrant l'intégralité des risques encourus dans le cadre de cette manifestation.

Par ailleurs, je m'engage à régler à l'UTAC toute facture qui portera sur des dommages que j'aurais causés à l'infrastructure.

Signature précédée de la mention »lu et approuvé« *date :*